

JOURNAL DE QUEBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Prix des Annonces.

Dix lignes de petit-texte... 2/6
Aussus de six lignes et pas plus de dix... 3
Pour chaque ligne aussus de dix... 0/4

On fait un escompte libéral pour les annonces d'une grande étendue et selon le nombre d'insertions.
Jos. Cauchon, rédacteur en chef.
Augustin Côté, gérant.

On s'abonne

à Québec, au bureau du Journal, près l'Archevêché;
A Paris, chez Hector Bossange, 25, quai Voltaire, qui reçoit les annonces destinées au Journal de Québec. Voir l'Avis à la fin de la quatrième page.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour le Canada, par an, sans les frais de poste... 1 louis.
Pour Paris, y compris les frais de poste jusqu'à Londres, par an... 35 francs

LA JUSTICE DU ROI (1).

Sous la tente.

Quatre jours après les événements racontés dans le chapitre précédent, le régiment de Rouergue, infanterie, rejoignant l'armée du maréchal de Saxe, qui, depuis la veille, avait pris position sur l'Escout, à peu de distance de Fontenoy. Aussitôt que ce corps, composé de dix-huit compagnies au grand complet, fut entré en ligne, M. le vicomte de Lut-teaux, lieutenant-général de jour, lui fit indiquer par un de ses officiers d'ordonnance, le hameau de Notre-Dame-des-Bois, pour son poste de bataille, en lui annonçant que la proximité et les nombreux mouvements de l'armée coalisée pouvaient faire espérer une action générale et décisive pour le lendemain : car le duc de Cumberland devait, n'importe à quel prix, faire lever le siège de Tournay, investi depuis le commencement de la campagne, par une forte division de l'armée française. Cette nouvelle promptement répandue, avait été accueillie aux cris mille fois répétés de : Vive le Roi.

Peu d'instants après, le hameau de Notre-Dame-des-Bois et la colline au sommet de laquelle il est bâti, s'animèrent de tout le surcroît de vie qui résulte d'une occupation militaire. Des tentes furent dressées; des détachements envoyés dans différentes directions, revinrent bientôt escortant des voitures chargées de vivres; des officiers d'état-major, l'épée au côté, les habits en désordre, allaient et venaient avec une célérité qui trahissait l'importance des dépêches dont ils étaient porteurs; des soldats chantaient en nettoyant leurs armes; d'autres, étendus le long des haies fleuries ou sur le bord des fossés gazonnés, attendaient le sommeil, sans songer au long et proclain repos qui leur était peut-être destiné, tandis que quelques paysans, de bout sur le seuil de leurs chaumières envahies, contemplant, dans une méditation douloureuse, leurs champs riches d'espérances, que la guerre allait ravager.

La nuitivité, et elle ne ramena d'abord ni le calme, ni l'obscurité. De confuses clameurs humaines mêlèrent se aux vagues rumeurs de la nature; les feux étincelants du mille bivouacs se confondirent avec les douces clartés du crépuscule; des hennissements belliqueux comme la trompette, répondirent à des bélements pacifiques comme le chalumeau; puis, les clameurs confuses devinrent des voix isolées: les feux s'éteignirent; les hennissements eux-mêmes cessèrent, et un silence plus formidable que le bruit, un repos plus solennel que l'agitation précédèrent, comme un sommeil profond mais trompeur, le réveil terrible et prévu du lendemain.

Au centre de l'emplacement occupé par les feux vacillants du régiment de Rouergue, trois officiers veillaient dans une tente de grande dimension, à l'entrée de laquelle un grenadier en faction se tenait immobile. Ces trois officiers, assis autour d'une table couverte des débris d'un souper auquel on paraissait avoir fait honneur, causaient en achevant de vider une de ces longues et disgracieuses bouteilles dont la vue fait sourire les amateurs de vin du Rhin. Malgré l'heure avancée de la soirée et une marche de quinze lieues, accomplie par des chemins difficiles et sous un soleil brûlant, la tenue de ces officiers était aussi parfaite que s'ils venaient d'assister à la parade. Leurs uniformes blancs, à revers amaranthes, étaient exactement boutonnés sur leurs poitrines; leurs cheveux poudreux et accommodés à la mode du temps.

Le plus âgé de ces trois officiers était un homme de soixante-cinq à soixante-huit ans, d'une tournure élégante encore à force de dignité, et d'une figure noble, douce et profondément triste. Quoique sa tenue fut soignée jusqu'à la recherche, tout dans sa personne révélait l'empire des habitudes militaires, tempérées toutefois par l'existence des instincts élevés et délicats du gentilhomme le plus accompli. On voyait qu'il était ferme sans dureté, et bon sans faiblesse. Un observateur superficiel n'eût pas manqué de lire dans son regard fier et sur son front élevé les signes certains de l'orgueil et de l'ambition; un esprit droit et généreux eût reconnu à ces indices, une âme pénétrée de l'amour du devoir, une volonté inébranlable, naturellement tournée vers le bien. Cet officier se nommait le marquis de Courson, et il était colonel du régiment de Rouergue, poste auquel il avait été appelé depuis plus de vingt-cinq ans, par Philippe d'Orléans, alors régent du royaume.

Celui de ses compagnons qui venait immédiatement après lui par l'âge et le grade, était un homme d'une quarantaine d'années, qui n'avait de remarquable qu'une taille robuste et bien prise, et un visage dont l'expression était sévère jusqu'à l'injustice et sombre jusqu'à la haine, sans cependant être exempt de quelque chose de généreux. Cet officier, l'un des plus braves de l'armée française était le comte Ponthus de Courson, fils du précédent, lieutenant-colonel-major du régiment de Rouergue.

Le troisième qui portait sur son uniforme les insignes du grade de capitaine, sortait à peine de la première phase de l'adolescence, pour entrer dans la jeunesse. Il était beau, vif, souriant; son regard révélaient toutes les pensées de son cœur, tous les rêves de son imagination. C'était le vicomte de Courson, que nous retrouvons sous la tente de son aïeul.

« A la santé du Roi! dit-il en soulevant son verre d'une main et son chapeau de l'autre; puisse-t-il avoir demain, à cette heure, une victoire de plus à placer dans l'histoire de son règne.

« A la santé du Roi! répéta le marquis de Courson en se découvrant aussi avec respect, mais en prononçant son toast avec moins d'enthousiasme que son petit-fils; et que Dieu protège le beau royaume de Saint-Louis.

« Vous ne buvez pas, mon père! s'écria Roger en s'adressant au comte qui restait immobile et sombre après avoir repoussé son verre loin de lui.

« Quand vous boirez à la France, mon fils, je vous ferai raison; mais pour le moment je n'ai pas soif.

« Serez-vous donc toujours implacable, Ponthus? dit le vieux marquis avec douceur et tristesse; j'espère que tout le sang que vous avez versé depuis que vous portez cette cocarde, avait calmé votre ressentiment, et je vois avec douleur que je me suis trompé. Vous devriez du moins songer que notre enfant ira demain au feu pour la première

fois, et dès lors vous abstenir de prononcer devant lui des paroles qui peuvent jeter le trouble dans sa fidélité et renfermer son courage dans les limites étroites du devoir.

« L'opinion que j'ai de mon fils, monsieur, me garantit de cette crainte. Vos exemples et mes conseils lui ont enseigné l'amour de la patrie: un soldat n'a pas besoin d'un autre mobile, n'est-il pas vrai, Roger?

« Je le crois comme vous, mon père, répondit le jeune capitaine avec résolution, et cependant j'en ai encore un autre, je suis ambitieux.

« Et que souhaitez-vous, mon fils? demanda le comte avec inquiétude, pendant que le vieux colonel remerciait par un regard plein de tendresse et de fierté le jeune capitaine.

« Attirez les regards du roi et mériter sa faveur.

« Je préférerais pour vous et pour moi que vous pussiez accuser sa justice, reprit vivement le comte; je vous croyais les sentiments d'un gentilhomme et vous venez de parler comme un courtisan.

« Je ne vous comprends pas, mon père, répartit le vicomte en rougissant; mais j'espère que demain vous me comprendrez.

« Il vaudrait mieux s'expliquer ce soir, mes enfants; et cela sera facile, car je suis sûr que dans le fond de vos cœurs vous pensez de même, dit le marquis de Courson. L'ambition d'un homme de vingt ans a presque toujours une cause honorable: voyons, Roger, dites-moi franchement, comme cela se fait entre bons camarades, quelles sont vos raisons pour vouloir attirer les regards de sa Majesté.

« Je n'en ai qu'une: mon cœur est engagé.

« Le front du comte de Courson s'éclaircit; un sourire mélancolique et doux effleura sa bouche habituellement sévère, et après avoir tendu la main à son fils il lui dit avec affection:

« Puisque c'est ainsi, je suis tranquille, car j'ai la certitude que tu seras toujours digne.

« Depuis que Roger était sorti de l'enfance, c'était la seconde fois que le comte le tutoyait: la première s'était faite pour lui dire: « Mon fils, tu n'as plus de mère! »

Ce souvenir leur revint à tous les deux en même temps, et après s'être regardés quelques instants dans un morne silence, ils se levèrent par un mouvement spontané et se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre.

« J'étais bien sûr que vous vous entendiez s'écria le colonel en arrêtant sur eux des regards attendris. A présent, mes amis, reprenez vos places; et vous, Roger, achevez de nous faire vos confidences. Tout à l'heure nous étions inquiets; maintenant, nous sommes curieux.

Roger fit part des sentiments de son cœur, et du retour dont ils étaient payés, malgré l'aveu qu'il avait fait de sa pauvreté.

« C'est bien, Roger, dit alors le marquis avec attendrissement: maintenant il ne nous reste plus qu'à apprendre son nom.

« C'est mademoiselle Clothide de Lamoignon.

« Mademoiselle de Lamoignon! s'écrièrent à la fois le marquis et le comte. Malheureux enfant!

« Pourquoi cette exclamation? demanda Roger, en proie à la plus affreuse anxiété.

« Demandez-le à votre grand-père, qui a exigé que je vous fisse un mystère des malheurs de notre famille, répondit le comte d'une voix terrible. Il n'a pas voulu vous enseigner la haine, et votre ignorance vous a conduit au déshonneur. Quant à moi, qui ai juré de me taire, je ne vous dirai qu'une chose, c'est que si vous épousez mademoiselle de Lamoignon, vous serez le plus méprisable de tous les hommes, et la dernière parole que je vous adresserais serait une malédiction.

« Ponthus! Ponthus! dit le marquis à voix basse, songez que la mort planera sur son front dans quelques heures, et ne le réduisez pas à désespérer.

« Je ne songe qu'à notre honte... puisse-t-il ne pas vivre assez pour qu'elle s'accomplisse!

Le pauvre Roger tourna ses regards du côté de son aïeul, comme pour lui dire: « Ma dernière espérance est en vous; de grâce! parlez! »

Cette prière muette fut comprise, car le marquis reprit aussitôt:

« Hélas! mon enfant, rien n'est plus vrai! mademoiselle de Lamoignon est peut-être la seule fille de France que vous ne puissiez pas épouser; et la bonne opinion que me donne d'elle l'affection qu'elle vous inspire, me fait croire qu'elle penserait comme moi, si elle n'était pas dans l'ignorance comme vous.

« Mais encore une fois, elle est pure comme les anges! sa sœur est citée à la cour comme un modèle de vertu! son père est honoré!...

« Je n'ai rien à dire d'elle ni de lui, car je ne les connais pas, mon fils, reprit le comte en cherchant à maîtriser la violence de son émotion; mais quand bien même ils seraient tels que vous les voyez, vous devriez encore la haïr comme l'enfant de la victime haït celui du bourreau, comme l'enfant du déshérité haït l'enfant du spoliateur.

« De grâce! achevez, s'écria le malheureux Roger, en se précipitant aux genoux de son père. Cette incertitude est plus affreuse que toutes les vérités que vous pourriez m'apprendre, quelque cruelles qu'elles fussent.

« J'ai juré de me taire, et je n'ai déjà que trop parlé, mon fils. Votre aïeul a seul ici le droit de vous révéler le secret de notre pauvreté, et les causes d'une obscurité qui depuis près d'un siècle environne notre famille.

« Mais je vais briser son cœur! dit avec désespoir le vieux colonel; et dans quel moment, grand Dieu! quand il a besoin de toutes ses espérances, de toutes ses illusions! je n'y consentirai jamais! la douleur courberait son front, et, dans quelques heures, il faut que la fierté le relève.

« Si cette seule crainte vous retient, mon colonel, interrompit vivement le jeune officier en se redressant de toute sa hauteur, vous pouvez parler dès à présent: ce n'est pas le malheur qui apprend à redouter la mort, quand le bonheur n'aurait pas empêché de la braver. Je vous écoute.

« Vous le voulez, mon fils? eh bien! sachez donc que l'aïeul de mademoiselle de Lamoignon a été chargé par le feu roi de trouver, dans la vie de mon père...

Le marquis fut brusquement interrompu par l'entrée d'un officier de l'état-major du maréchal de Saxe, qui lui remit une dépêche, en disant qu'il lui était prescrit d'attendre le commencement de l'exécution des ordres dont il était porteur.

Le marquis ouvrit la dépêche, qui contenait ce qui suit:

« Quartier-général de Fontenoy, le 10 mai au soir.

« Monsieur le marquis,

« Des rapports de déserteurs nous ayant fait supposer que les plus grands efforts de l'ennemi seront dirigés sur la redoute d'Antoin, Sa Majesté, prenant confiance dans votre valeur et votre fidélité, vient de désigner le régiment que vous commandez pour garnir cette redoute et la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Vous voudrez donc bien, au reçu de cet ordre, vous mettre en marche à l'instant même, afin de pouvoir occuper avant le point du jour le poste qui est confié à votre honneur.

« J'espère, monsieur le marquis, que cette circonstance, en attirant sur vous les regards du roi, rappellera à Sa Majesté vos longs et honorables services, et provoquera les récompenses qui vous sont si bien dues.

« Messieurs, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

« Monsieur le marquis, dit le noble vicomte à son fils et à son petit-fils, après avoir lu cette dépêche, faites prendre les armes au régiment avec le plus de célérité possible, sans toutefois faire usage des tambours: il faut que nous soyons en marche avant un quart-d'heure. M. le vicomte, continua-t-il en s'adressant à Roger, qui semblait hésiter à sortir, vous ferez l'avant-garde avec la première compagnie de grenadiers. Cette faveur vous suscitera des envieux; je n'ai pas besoin de vous dire par quels moyens vous pourrez les convertir en admirateurs.

Roger s'inclina profondément et suivit son père, qui était déjà sorti de la tente. Dix minutes après, les longues files du régiment de Rouergue serpentaient silencieusement et rapidement à travers la plaine, paisible encore, de Fontenoy; la compagnie du vicomte de Courson formait l'avant-garde.

« MAURICE DE SAXE. »

et désirable d'envoyer des familles chez des amis ailleurs, on pourrait accorder de l'argent. Outre ces cas, le comité recommande qu'on ne donne pas d'argent. Quant aux besoins des personnes qui doivent rester à Montréal, comme nourriture, vêtements, abris, soins médicaux, on devra y pourvoir pendant un temps convenable, selon les exigences.

Pour déterminer ce que sont ces exigences, pour chaque cas, le comité exécutif suggère que, dans son opinion, il est désirable que des sous-comités de secours soient organisés immédiatement. Il suggère que, comme les besoins et les circonstances dans lesquelles se trouvent les pauvres sont généralement mieux connues du clergé et autres de leurs propres dénominations religieuses, ces sous-comités soient formés sur ce principe. Les diverses dénominations protestantes pourraient facilement former ensemble un sous-comité, si non, il serait aisé d'en former plusieurs séparés, pour les dénominations qui le préféreraient. Pour prévenir l'imposition et favoriser l'unité d'action, il serait désirable, dans l'opinion du comité exécutif que ces sous-comités ne soient pas limités à des localités particulières dans leurs opérations, et aussi qu'ils ne soient pas composés d'un trop grand nombre de membres. Des sous-comités de cinq membres chaque, dont deux ou trois seraient des ministres, et dont trois formeraient un quorum, opéreraient probablement d'une manière aussi satisfaisante que s'ils étaient composés d'un plus grand nombre de personnes.

Ces sous-comités verraient les circonstances particulières des personnes, certifieraient par écrit au besoin les détails des secours requis par chacun des leurs; et adresseraient à la fidèle et juste distribution des secours. Le devoir du comité exécutif serait de pourvoir à la nourriture, le vêtement, les soins médicaux et l'abri, et la direction générale pour la distribution prompte, économique et satisfaisante autant que les moyens à sa disposition pourraient le permettre. Si quelque sous-comité demandait trop ou plus que les fonds permettraient de donner, le comité exécutif devrait y remédier en réduisant les demandes.

Afin de procurer l'abri nécessaire, le comité exécutif pense qu'il serait désirable qu'il fut autorisé à se procurer des bâties convenables, ou, s'il est nécessaire, à construire des appentis, (d'une étendue considérable et partagés de manière à pouvoir servir de résidences temporaires pour des familles séparées) dans des places convenables, près des quartiers incendiés. Ces appentis pourraient être bâtis pour pouvoir être occupés en hiver, vu qu'il n'est pas à espérer que le besoin n'en fera pas sentir l'hiver prochain.

Sans ces abris, le comité pense qu'il sera impossible d'empêcher la construction de mauvaises cabanes sur les ruines, ce qui serait une nuisance, non seulement pour rebâtir, mais aussi pour la santé de ceux qui les habiteraient et de la cité en général. Les abris des émigrants, et les tentes maintenant occupés ne peuvent pas servir longtemps à abriter notre population sans asile.

Si on décidait de construire ces abris, le comité exécutif recommanderait qu'ils fussent érigés sur un terrain appartenant au public, ou à des propriétaires qui seraient prêts à le mettre sans réserve à la disposition du public pour cet objet. Il est à présumer que la corporation s'engagerait volontiers à les prendre sous sa charge, quant à ce qui regarde la police et la discipline intérieure.

Il reste à considérer la seconde classe de victimes. Le comité exécutif sent bien qu'il ne faut accorder que le juste nécessaire à la classe véritablement destinée. Donner plus ce serait encourager le paupérisme. Il ne veut que pourvoir aux besoins, et rien de plus.

La seconde classe est probablement celle qui a souffert le plus, et dont la perte sera plus longtemps sentie. C'est une classe utile et bien méritante. Ceux qui sont véritablement destinés, qui avaient peu de chose, vont reprendre leur même position bientôt,

de l'insurrection, en qualité de chef supérieur civil et militaire. Cette action d'État lui valut le grade de général, de la part du gouvernement provisoire créé par la révolution.

"Depuis lors, Urbina n'est plus sorti de la voie où sa déloyauté l'avait jeté pour satisfaire son ambition, qui, à compter de ce jour, n'eut plus de bornes; il a continuellement marché de perfidie en perfidie. D'abord, il a fait mouvoir tous les ressorts dont il pouvait disposer pour discréditer ce même gouvernement provisoire, dont il était le ministre, dans l'intention d'y introduire la discorde et d'en profiter pour s'emparer du pouvoir. Cette stratégie réussit en partie par le dévouement ou tombèrent les trois individus qui composaient le gouvernement; mais le succès fut incomplet, puisque l'un des triumvirs arriva à la présidence, en dépit des intrigues et de la conduite tortueuse d'Urbina.

"Cet échec ne le découragea pas; calculant ce qu'il pourrait obtenir par ce qu'il avait obtenu, il se lança dans l'opposition en désespéré, et fit tout ce qu'il put pour entraver la marche de l'administration.

"De 1845 à 1849, les menées d'Urbina n'eurent pas l'effet qu'il en espérait et ne servirent qu'à dessiner nettement ses prétentions; qu'il créât un parti hétérogène de mécontents qui partent sont toujours nombreux, entre autres des partisans du général Florès, auxquels il avait l'art de persuader qu'il travaillait en leur faveur quand il se proposait d'achever leur ruine; qu'à fonder, tant par lui-même que par l'entremise de ses affidés, la prévention, la méintelligence dans les esprits, et à alimenter une agitation permanente qui lui était indispensable pour l'accomplissement de ses projets. Sur ces entrefaites arriva, en 1849, c'est-à-dire le terme de la période constitutionnelle du président; Urbina fit si bien que les députés chargés d'élire le nouveau président ne purent s'entendre pour le choix d'un candidat.

"On ne saurait s'imaginer ce qui se passa dans les séances que tint la chambre pour choisir le nouveau magistrat; ce serait à n'y pas croire, si les journaux officiels du temps ne le racontaient tout au long. L'issue fut telle qu'on devait l'attendre; aucun des candidats ne put réunir le nombre de voix suffisant pour être élu, et l'élection n'eut pas lieu: c'était ce que voulait Urbina. Le vice-président, dont les fonctions ne cessaient que quelques mois plus tard, fut chargé du gouvernement, et, les choses reprirent, en apparence, leur cours ordinaire; mais Urbina, considérant le moment propice, ne fut pas plus tôt de retour à Guayaquil, qu'il fit une révolution contre le vice-président, alléguant pour se justifier les prétextes les plus frivoles.

"Cette rébellion ayant eu le succès qu'il en attendait, il convoqua la municipalité et les pères de famille de Guayaquil pour qu'ils eussent à nommer un gouvernement. Cette réunion élit M. Noboa pour chef suprême, et donna à Urbina le titre de général en chef, ce qui n'équivaut à rien moins qu'à maréchal de France. Ce résultat, quoique très favorable à Urbina, ne le satisfaisait cependant pas; il avait espéré obtenir l'autorité supérieure civile et militaire; néanmoins, il dissimula son désappointement, fit bonne contenance, ne doutant pas que l'effervescence et la fluctuation des esprits ne le missent bientôt à même de s'élever au poste qu'il convoitait.

"La situation de l'Équateur était des plus déplorable: la majeure partie des provinces, qui, malheureusement, avaient suivi l'exemple de Guayaquil, manquant d'unité et s'armant les uns contre les autres, marchaient à l'aventure, sans savoir où, quand et comment elles se heurteraient. L'œuvre d'Urbina s'achevait, l'anarchie était à son comble, et la guerre civile imminente. Dans des circonstances de cette nature, on conçoit aisément que les gens sensés de toutes les localités, de tous les partis fussent disposés à faire des concessions afin de calmer les passions et d'éviter les calamités dont ils se voyaient menacés.

"Ces bonnes dispositions de la part de ceux qui voulaient à tout prix rétablir la tranquillité, jointes aux intelligences secrètes qu'Urbina entretenait dans toutes les provinces, obligèrent le vice-président à se retirer, et contribuèrent puissamment à la nomination de M. Noboa, reconnue dans toute la République. Celui-ci convoqua immédiatement une Convention pour reconstituer le pays, et se transporta à Quito, où elle devait se réunir. Cette Convention, dont Urbina avait eu soin de se faire élire membre, donna la nouvelle Constitution (1) et procéda à l'élection du chef de l'État, qui se réalisa en faveur de M. Noboa.

"Tout le monde devait croire qu'Urbina serait flatté d'un résultat auquel il avait pris, moralement et physiquement, la part la plus active; par là tout, nous allons le voir détruire son propre ouvrage sans le plus léger scrupule. Toutefois, il assista à tous les travaux législatifs, et quand les sessions se terminèrent, il partit pour Guayaquil, ayant l'air de ne vouloir accepter aucun emploi, pas même le ministère de la guerre qui lui était destiné. Dès son arrivée, il s'appliqua à organiser une insurrection, agissant dans l'ombre, mais disposant tout pour la faire éclater au moment où il le voudrait. Bien qu'Urbina et ses amis travaillaient avec circonspection, il était néanmoins facile de voir qu'un complot se tramait.

"Les avis ne tardèrent pas d'arriver à la capitale; mais, quoique tous les soupçons planassent sur Urbina, les renseignements n'étaient pas accompagnés de preuves assez convaincantes pour qu'on pût prendre une résolution décisive. Pour conjurer l'orage, Noboa crut que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de se rendre lui-même sur les lieux, afin de se convaincre de l'exactitude des faits et de prendre personnellement les mesures de sécurité qui seraient nécessaires, comptant, avant tout, sur la fidélité des troupes de la garnison, ce qui était complètement illusoire.

"Le voyage réglé, il remit le pouvoir à celui que la Constitution désignait pour le remplacer, et partit sous prétexte d'aller chercher sa famille. C'était précisément ce qui convenait à Urbina, qui trouvait dans le départ du président le moyen de s'emparer de sa personne, de l'expédier de suite à l'étranger et de rester maître du terrain. Tout s'est réalisé comme Urbina l'avait conçu: le mouvement s'effectua quand Noboa était en route, et de façon qu'il ne put le savoir que lorsqu'il serait entouré de ceux qui devaient l'arrêter.

"Cette comédie, pour ne pas dire autre chose, fut si adroitement jouée, que quand le président arriva à Babahogo (2), qu'il vit des militaires qui l'attendaient; il crut qu'ils étaient venus au devant de lui pour le recevoir, et les salua amicalement. Ceux-ci, sans le détromper, l'engagèrent à passer à bord du bateau à vapeur, l'assurant avec affection, qu'il trouverait tout ce dont il pouvait avoir besoin. Une fois embarqué, ils lui déclarèrent qu'il était prisonnier, et donnèrent l'ordre de lever l'ancre, les chaudières étant chauffées d'avance, et de faire route pour Guayaquil.

"Arrivé devant la ville, on le transporta à bord d'un petit navire qui était prêt, et on l'expédia pour l'Amérique Centrale, sans lui donner le temps de faire le moindre arrangement qui pût assurer son existence dans le pays où on l'envoyait en exil, ni même celui de voir sa femme et ses enfants.

"Débarrassé de M. Noboa, Urbina se fit proclamer et se prépara à faire reconnaître son autorité dans le reste de la République. Le dépositaire du pouvoir légal fit son devoir, quoiqu'il ne pût se méprendre sur le peu de confiance que méritait la force armée qui lui restait, et encore moins se faire illusion sur ce qu'il devait attendre du concours des provinces de l'intérieur, dont presque tous les habitants voyaient avec indifférence les variations successives que produisait ce déclinalement d'ambition.

"Néanmoins, il réunit toutes les troupes disponibles, en donna le commandement à des chefs qu'il croyait amis de sentiments de loyauté, et les envoya contre l'ennemi commun. Cette force était plus que suffisante pour détruire celle qui lui était opposée; mais démolisée par les révolutions, corrompue par tant de mauvais exemples, et harcelée par les agents d'Urbina qui lui prêchaient l'insurrection, elle abandonna, sans coup férir, la cause qu'elle aurait dû soutenir et passa tout entière, à une ou deux exceptions près, dans les rangs de ceux qu'elle devait combattre.

"Les deux bandes s'incorporèrent ensemble et formèrent un tout compact pour marcher sur la capitale, qui n'offrit point, qui ne pouvait offrir de résistance. Peindre les désordres de toutes sortes qui se commirent à Quito me mènerait trop loin; il vous suffira de savoir qu'à son arrivée Urbina ne pensa qu'à assurer sa domination par tous les moyens imaginables, ne reculant devant aucune mesure, quelque vexatoire qu'elle fût. Ensuite il transféra le siège du gouvernement à Guayaquil, et s'y rendit pour y organiser l'administration qui existe.

"Voilà les antécédents du général Urbina et les actes qui l'ont conduit au pouvoir, qu'il occupa depuis le mois de juillet dernier. Jugez de la confiance qu'il doit inspirer aux Équatoriens quand, depuis huit mois qu'il gouverne, les exactions de tout genre se succèdent journellement, sans que qui que ce soit puisse prédire où le mal s'arrêtera.

"Il n'est donc pas étonnant qu'après sept ans de désastres de toute sorte, les Équatoriens regardent le général Florès comme le seul homme capable de mettre un terme à leurs malheurs. C'est, en effet, le seul qui, par son talent, son caractère et sa modération, offre les garanties dont tous les partis fatigués ont besoin, et qu'ils cherchaient vainement ailleurs. Aussi je ne doute pas que, du moment où le général Florès se présentera, il ne soit accueilli avec enthousiasme, et que s'ils ne comptent quelque résistance, ce dont il est permis de douter, ce ne sera pas de la part des hommes sensés et patriotes."

Sommaire des annonces nouvelles.

- Vente remise.—A. J. Maxham. Avis du greffier de l'Assemblée Législative. Erfant perdu ou noyé. Bazar.—Madame C. J. Ardouin. Association de la Salle Musicale de Québec.—C. R. O'Connor. Halifax N. E.—Welch & Cie. Passage pour Belfast.—T. Kelly. Saumon fumé.—M. J. Mountaine.

CANADA.

QUEBEC, 20 JUILLET 1852.

Nous avons visité, il y a quelques jours, les travaux de Paquédic, exécutés auprès du village indien de la Jeune-Lorette, par M. Joseph Archer. Plus de 150 hommes y travaillaient à la construction du château-d'eau, ouvrage beaucoup plus considérable qu'on ne le croyait d'abord, et sous le poids duquel se débat courageusement M. Archer.

Cet habile entrepreneur a construit un chemin à lisses qui va de l'écluse jusqu'à une carrière de pierre, et sur lequel il transporte d'énormes blocs d'une pierre plus dure que la pierre du Cap-Rouge.

Il a fallu faire un barrage pour rejeter l'eau de la rivière d'un côté et permettre de faire les ouvrages en maçonnerie.

Mais la pluie et l'eau du Saint-Charles qui pénètre à travers ce barrage temporaire et imparfait, remplissent les cavités creusées pour recevoir la maçonnerie, et pour les vider, M. Archer a placé une roue à aubes dans le courant qui, en tournant, fait tourner une autre roue placée sur le même axe, et sur la circonférence de laquelle sont ajustés des seaux ou godets qui montent l'eau et la jettent incessamment dans le lit de la rivière.

M. Archer a également construit sur le Saint-Charles un pont temporaire sur lequel se prolonge son chemin à lisses et traverse et la terre sortant des fondations du château-d'eau, et la pierre devant servir à la construction de la partie Ouest de l'écluse.

M. Archer espère terminer son travail, cet automne, et il le hâte dans son intérêt, car il lutte contre les désavantages de la position et contre la dureté et les inégalités de la carrière et enfin contre un prix qui nous semble peu rétributif pour un travail aussi ingrat et si hérissé de dangers.

Nous lui souhaitons succès et nous espérons dans l'intérêt de l'ouvrage même qu'il ne soit pas découragé par les pertes et les sacrifices.

Les portions du tube alimentaire sont échelonnées sur toute la ligne à partir du château-d'eau, et n'attendent plus que le lit qui doit les recevoir.

Ce lit, creusé sur plus de la moitié de la distance, attend à son tour le corps qu'il doit recevoir.

Le travail du placement se fait graduellement si non rapidement.

Aurons-nous de l'eau cet automne à Québec? Nous ne le croyons pas et la direction, pour dire le vrai, n'a rien d'être novice et d'y aller un peu à tâtons.

Le coût de l'ouvrage, comme l'on devait s'y attendre, dépassera de beaucoup l'évaluation; mais l'ouvrage n'en sera pas moins le plus utile que Québec pouvait entreprendre et le plus digne de son attention.

On nous dit que le niveau de l'eau, au point de départ, c'est-à-dire à l'entrée supérieure du tube alimentaire, est placé à 480 pieds au-dessus de celui du Saint-Laurent, et 150 pieds au-dessus du p'us haut point de la citadelle.

Ce serait donc une pression de 15 atmosphères ou de 225 livres par chaque pouce carré du tube au point de départ, et de près de 4 atmosphères et trois quarts au plus haut point de la citadelle, pression dangereuse dans un accident, dans une rupture du tube, si, comme il le paraît, il ne doit pas avoir de suite de réservoir.

Cette énorme pression s'exercera à chaque seconde, à chaque moment sur les robinets placés dans les maisons, et les détruira rapidement.

De plus, quand il vous faudra ouvrir ces robinets, l'eau s'en échappera avec une force incompressible et effrayante.

On nous répondra, sans doute, que les réservoirs ajoutés beaucoup au coût de l'ouvrage. Mais ils sont nécessaires; mais ils peuvent être indispensables pour parer aux éventualités des accidents et des réparations et ne pas nous laisser sans eau dans un incendie.

Pourquoi donc ne pas les faire de suite? Circularité de Mgr. l'Archevêque de Québec sollicitant les secours des fidèles de son diocèse, en faveur des incendiés de la cité de Montréal.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 10 juillet 1852.

Monsieur, Lorsque la présente vous parviendra, vous aurez déjà appris par les journaux qu'une partie considérable de la ville de Montréal vient d'être détruite par un incendie plus désastreux peut-être encore que ceux qui affligèrent la ville de Québec, en 1845. Près de deux mille maisons ont été dévorées par les flammes, et on estime à pas moins de quinze mille le nombre des personnes qui, par suite de cet accident, se trouvent sans abri, sans ressources, et réduites à la pauvreté la plus grande qui se puisse concevoir.

Il s'agit de soulager au plus tôt nos frères de Montréal dans leur infortune; et pour cela je n'hésite pas à vous adresser un appel à la charité de mes bien-aimés diocésains. Je n'ignore pas que, depuis quelque temps, ils ont été mis à contribution pour plusieurs autres bonnes œuvres; mais je n'ignore pas non plus que la charité a des ressources infinies; que l'amour fait pour l'amour de Dieu n'approuvait personne; qu'au contraire elle est un moyen efficace d'attirer sur soi les bénédictions du ciel, même pour les choses de ce monde. Je sais aussi combien les fidèles du diocèse sont sensibles aux malheurs de leurs frères; ils en ont donné des preuves non équivoques, ces années dernières, lorsque le feu venait à réduire en cendres la partie la plus importante de nos faubourgs; lorsque la mort s'attaquait à une immigration pauvre et malade, jetais sur nos rivages plus de quatre cents orphelins privés de tout appui.

Dans ces occasions, comme dans bien d'autres, ils ont montré pour l'infortune une sympathie qui fait le plus grand honneur à leur religion, et qui témoigne de la bonté de leurs cœurs. Je puis donc compter encore avec confiance sur leur coopération dans la circonstance actuelle.

Mais indépendamment des motifs de religion et d'humanité, nous en avons un autre qui nous presse également de venir au secours des victimes de l'incendie de Montréal, c'est celui de la reconnaissance. L'on n'a sans doute pas oublié avec quelle générosité la ville de Montréal vint en aide à sa sœur de Québec, dans une circonstance analogue, et qu'à la voix de leur vénérable évêque, les campagnes du district s'empressèrent aussi de prendre part à la bonne œuvre. Le diocèse de Québec ne manquera pas, j'en ai l'assurance, d'imiter le noble exemple qui lui fut donné à cette époque par celui de Montréal, et ne tardera pas à prouver qu'il en a conservé religieusement le souvenir.

Je vous invite donc, monsieur le curé, à donner communication de la présente à vos paroissiens, le premier dimanche après sa réception; à les assembler à l'issue de la grand'messe pour aviser avec eux aux moyens les plus prompts de recueillir leurs dons, soit en argent, soit en effets, et à en envoyer le produit à Québec, avec toute la diligence que vous pourrez y mettre.

Persuadé que mon invitation sera bien accueillie par les fidèles comme à mes soins, je prie Dieu d'avance qu'il les récompense au centuple de leur charité.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement, P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC. EDMOND LANGEVIN, Secrétaire.

On dit que le gouvernement proposera d'approprier \$15,000 à l'ouverture de chemins dans les townships. C'est un commencement de quelque chose.

L'arrivée de l'Albatros dans notre port, à inaugurer, nous en nourrissons la douce espérance, une ère nouvelle pour le commerce et l'établissement de lignes de vapeurs entre le Canada et les provinces inférieures.

Nous devons soupirer après le moment où cette ligne s'allongera jusqu'à Liverpool ou tout autre point de la Grande-Bretagne que choisira le commerce.

Nous devons aller plus loin et désirer des relations entre les Iles et le Canada.

AIDE AUX INCENDIÉS DE MONTRÉAL.—La corporation municipale de Toronto a voté à l'unanimité une somme de £1000, pour venir en aide aux incendiés de Montréal; celle d'Hamilton a aussi donné, pour le même objet, £500.

Le Globe dit que l'élection de M. Papineau lui cause un plaisir qui n'est pas sans mélange. M. Papineau, dit-il, est annexioniste, et aussi en faveur de la tenure seigneuriale. Mais il est entièrement hostile aux prêtres et aux dotations ecclésiastiques. Il sera le chef du parti libéral des canadiens dans la chambre d'assemblée.

Le North American, journal ministériel, clearing, dit que l'élection de M. Papineau lui fait plus de plaisir qu'autre chose, et le rédacteur ajoute: "Si nous étions électeur dans le comté de Deux-Montagnes, nous ne sommes pas sûr si nous n'aurions pas voté pour M. Papineau."

Mgr. l'Evêque de Floa, qui était accompagné des Révérends MM. Ferland et Bolduc, est arrivé dimanche matin, de sa visite des paroisses du bas du fleuve.

Mgr. l'Archevêque est reparti hier de son Palais pour continuer sa visite pastorale au sud du fleuve, en commençant par Saint-Giles.

On nous écrit des Trois-Rivières: "Les élections municipales ont eu lieu chez nous; elles se sont terminées mardi dernier à 5 heures P. M., après une contestation assez chaude, entre Pierre Desfossés, écuier, et François Dasylla, écuier. Ce dernier a été élu à une majorité de 77 voix: Dasylla 146; Desfossés 69. Les trois autres conseillers, MM. Gouin et Clair ont été réélus.

A Polette écuier, M. P. P., a été réélu maire pour la sixième fois."

SEURS DE LA CHARITÉ.—Hier a eu lieu l'examen des élèves des Dames de la Charité, en présence de Sa Grâce l'Archevêque de Québec, de Mgr. l'Evêque de Floa, de messieurs du clergé, de commissaires des écoles de cette ville, d'un grand nombre de Dames, et des parents des enfants. Les élèves ont subi avec honneur et succès un rigoureux examen sur la lecture, l'histoire sainte, la gram-

maire française et anglaise, l'arithmétique, la géographie, la composition anglaise et française. Les exercices entremêlés de pièces de vers ont été suivis d'un drame joué avec un talent, un aplomb et un naturel bien rares. Mgr. l'Archevêque a fait la distribution des prix. L'institution des Dames de la Charité qui ne compte que quelques années d'existence en cette ville, se recommande par le mode, la méthode et surtout par un cadre d'enseignement sagement adopté aux besoins et à la position sociale des jeunes filles auxquelles elle est spécialement destinée. Cette institution placée sous le patronage spécial des Dames charitables de cette ville mérite à tous égards la bienveillance publique dont elle a été jusqu'à ce jour honorée, et nous sommes persuadé que les citoyens de Québec et surtout ceux des faubourgs ne manqueraient point de redoubler de zèle et de générosité pour mettre cet établissement en état de produire bientôt tout le bien que l'on en peut attendre et que les respectables sœurs ont tant à cœur. On nous informe que la société des Dames Charitables se propose de demander une aide à la législature pour terminer le vaste édifice maintenant en construction.

Nous espérons que cette demande sera bien accueillie et que le parlement s'empressera d'accorder l'aide réclamée, et cela d'autant plus de justice, que Québec jusqu'à ce jour n'a pas reçu un seul sou des argent provenant du fonds commun des écoles, pour la construction ou réparation d'une seule maison d'école sous le contrôle des commissaires établis par la loi.

Un Canadien demeurant à New-York, (M. Geo. Moreau), nous écrit à la date du 14 juillet: "Une assemblée des marchands de cette cité s'est tenue ici aujourd'hui. Je suis autorisé à vous informer que des mesures vont être prises immédiatement pour venir aux secours des victimes de l'incendie de Montréal, et qu'une somme d'argent va leur être expédiée cette semaine, ou de bonne heure la semaine prochaine. Les Canadiens de New-York ont aussi eu leur assemblée hier au soir, et les Français s'assembleront demain soir, à l'hôtel Delmonico.

"On fera tout ce qu'il est possible de faire pour secourir les incendiés."

William Kimlin, écuier, pendant longtemps le rédacteur du Mercury, est mort subitement, hier matin, d'une affection du cœur.

Nous remercions John Bonner pour l'exemplaire de son "Essay on the registry laws of Lower-Canada," qu'il a bien voulu nous adresser.

Ce pamphlet qui contient 148 pages d'imprimé, a pour but de rendre familier à tout le monde les mystères de la loi de l'enregistrement.

L'auteur dit dans une courte préface: "J'aurais pu peut-être m'épargner le travail d'une préface, si elle ne m'avait fourni l'occasion d'exprimer mes obligations à l'Analyse de l'Ordonnance sur les bureaux d'hypothèques par M. LaFontaine, ouvrage qui, s'il avait été en anglais, et enrichi des statuts et des décisions récentes, eût rendu cet essai superflu, et aux honorables juges Meredith, Duval, Henri Black, R. C., et à Thomas l'Opé, écuier, aux conseils et aux suggestions judicieuses desquels ces pages doivent ce qu'elles contiennent de bon."

Nous n'avons eu que le temps de jeter un coup d'œil sur l'ouvrage; mais il nous semble à nous que l'auteur fait trop petite sa part de mérite.

M. Hugh Scobie, le propriétaire du Colonist de Toronto, a eu la complaisance de nous adresser un pamphlet de 54 pages intitulé: "THE RECORDS OF UPPER CANADA, being a return to an address of the honorable the house of commons, dated 11th march 1839."

Ce pamphlet se compose des documents qui ont paru dans le Colonist.

Le plus fort navire du monde. Le prochain achèvement du plus grand des vaisseaux de ligne à hélice, le Windsor-castle, aujourd'hui sur le chantier de Pembroke, excite un vif intérêt dans le monde maritime, par suite des colossales dimensions de ce navire. C'est incontestablement le plus fort vaisseau du monde. Il dépasse de plusieurs centaines de tonneaux les proportions du Great-Britain et de l'Himalaya, actuellement en construction à Blackwall pour le compte de la Compagnie Orientale de navigation à vapeur, et le célèbre steamer américain Pennsylvania. L'Himalaya jauge 3,200 tonneaux (200 tonneaux de plus que le Great-Britain), et le Pennsylvania est de près de 3,300 tonneaux.

Voici le relevé officiel des dimensions du Windsor-castle: "Dans le principe, il devait porter 120 canons. Les changements qu'il a récemment subis l'ont mis en état d'en porter 140.

"Longueur depuis l'extrémité de la figure à l'avant jusqu'à la tige du gouvernail, 278 pieds 6 pouces; longueur entre les perpendiculaires, 240 pieds 6 pouces; longueur de la quille pour le tonnage, 211 pieds 11 pouces et demi; largeur la plus grande, 60 pieds; largeur pour le tonnage, 50 pieds 2 pouces; largeur moyenne, 48 pieds 3 pouces; profondeur de la cale, 24 pieds 8 pouces.

"Capacité en tonnage, 3,559 494es.

"La longueur primitive était de 210 pieds. Le navire a été allongé par le milieu de 23 pieds (juste l'espace nécessaire pour deux sabords); à l'arrière, de 7 pieds 6 pouces. L'allongement au milieu avait pour but de fournir un surcroît de capacité pour les machines, les chaudières et les soutes à charbon. Celui de l'arrière était destiné à l'installation de l'hélice.

"L'allongement du milieu s'est effectué en coupant le navire sur toute sa hauteur, et en faisant couler sur un ber, à une distance de 23 pieds, la moitié ainsi détachée, pesant environ 2,000 tonneaux. Cette dernière opération a été accomplie le 23 février dernier, et n'a duré qu'une heure et demie. La largeur et la profondeur du navire n'ont pas été changées. Les machines sortent des ateliers de M. Robert Napier, et sont de la force nominale de 650 à 700 chevaux. On compte que les travaux seront poussés assez activement pour que le navire puisse être remis à l'eau à la fin de la présente année."

CHARLATANISME.—Le cofinisme est une variété de charlatanisme qui, sous les auspices d'un certain docteur Coffin, tend à faire de très grands progrès en Angleterre. Ce système repose sur la répudiation complète et avouée de toutes les données médicales, physiologiques et anatomiques. Toute la médecine est renfermée dans l'ouvrage du père du système, le docteur Coffin, et ceux qui la pratiquent sont des cordonniers, des épiciers, des mécaniciens, etc.

Les remèdes sont des plantes médicinales dont quelques-unes sont des poisons des plus actifs; on ne les administre pas à des doses infinitésimales, mais par cuillerée et par poignée; pour plus de précaution, les croyants ont établi une caisse de défense à laquelle ils souscrivent tous, et qui les met à l'abri des poursuites pénales, en acquittant pour eux les amendes auxquelles ils peuvent être condamnés.

Le mois dernier, une démonstration botanique fut faite à Londres pendant quatre jours, et les fidèles visitèrent le musée du docteur Coffin, le musée de Catlin et les jardins de Kew; ils se réunirent pour prendre du thé et firent une procession avec bannières déployées, ayant à leur tête le docteur Coffin, et le docteur Harle. Ce qu'il y a de plus dans ce système, c'est qu'il s'adresse aux classes inférieures et peu éclairées de la société, et que, par conséquent, est susceptible d'avoir plus de dangers.

Une pauvre ouvrière voit-elle son enfant un peu malade, elle le porte chez le savetier du coin qui est effronté, et qui lui administre une cuillerée de lobelia inflata; l'enfant va plus mal, on répète la dose: il meurt.

Le cofiniste, traduit devant la justice, protégé par la caisse de défense, soutient par l'organe de son avocat que l'enfant a été tué par le médecin qui lui a donné des soins en dernier lieu. Le jury acquitte le cofiniste, qui retourne à ses savates, convaincu que, si l'enfant eût pris une autre dose du médicament, il eût été sauvé.

VENTES PAR LE SCHÉRIF. No. 490.—Jean-Thomé Taschereau vs. Ignare Bélanger: une terre située à Saint-Elzéar de Linier, village Saint-Jacques, seigneurie de Linier, de trois arpents de front sur trente de profondeur; avec maison, granges, étable, etc.—Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Elzéar, le quatorze juillet, à DIX heures du matin.

No. 850.—Flora McIntyre vs. Hugh McNeil: La juste moitié d'un lot de terre situé au faubourg Saint-Jean, sur la rue d'Artilerie, de vingt pieds de front sur soixante de profondeur; avec maison en bois, etc.—Pour être vendue au bureau du schérif, le vingt-huit juillet, à DIX heures du matin.

No. 1087.—David Davidson vs. Charles Roulier: La moitié indivise d'un lot de terre situé en la Haute-Ville, rue Sainte-Ursule, avec la moitié indivise de la maison dessus construite, de soixante-et-dix pieds de profondeur.—Pour être vendue au bureau du schérif, le vingt-huit juillet, à DIX heures du matin.

No. 112.—Henri Voyer vs. Frs. Aubut: Six perches de terre de front sur trente-cinq de profondeur, situées à Saint-Pierre, Isle d'Orléans.—Pour être vendues à la porte de l'église de Saint-Pierre, Isle d'Orléans, le vingt-deux juillet, à DIX heures du matin.

No. 695.—Louis-René-Chaussegros Déclery vs. Olivier Jacques: Une terre située en la paroisse de Saint-Jean Deschallons, au quartier rang, de deux arpents de front sur quarante de profondeur; avec maison, granges, etc.—Pour être vendue à la porte de l'église de la dite paroisse, le vingt-deux juillet, à DIX heures du matin.

No. 395.—Jean-Bte. Pouliot vs. Antoine Goy: Une terre située en la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe, au premier rang de deux arpents de front sur quatre-vingt de profondeur; avec maison, granges, etc.—Pour être vendue à la porte de l'église de la dite paroisse, le vingt-deux juillet, à DIX heures du matin.

No. 1219.—Bartholomée-Conrad-Augustus Guig vs. John Kelly: Un emplacement, situé à Saint-Patrice de la Rivière-du-Lois, de deux cents pieds de front sur deux cents de profondeur; avec une maison à deux étages, etc.—Pour être vendue à la porte de l'église de la dite paroisse, le vingt-sept juillet, à DIX heures du matin.

Lisez le certificat suivant de C. C. Townbridge, écuier, Président de la Banque de l'Etat du Michigan. Détroit, 30 août 1845. George B. Green, éc. Windsor.

Cher Monsieur, Ayant souffert beaucoup de dyspepsie, et ayant été guéri, comme je le crois, par vos bitters oxygénés, ce fait attesté très volontiers leur efficacité. Mon cas était mauvais. J'étais âgé de quatre ans, j'avais perdu ma force et diminué de 47 livres, et je fus forcé d'abandonner mes affaires et je demeurai incapable de rien faire pendant quinze mois. Le voyage, la cessation de tout travail, m'avait procuré quelque soulagement, mais j'avais peu de probabilité de guérison, lorsque je commençai à prendre vos bitters. Dans un espace de deux semaines, j'étais soulagé, et dans trois semaines je fus parfaitement guéri. Depuis ce temps, j'ai regagné 30 lbs. Vous pouvez faire usage de cette lettre dans le but de répandre la connaissance de ce remède inappréciable.

Respectueusement Votre Serveur, C. TOWNBRIDGE. Des certificats comme le précédent, se trouvent point à la faveur d'une médecine destinée de tout mérite, mais ne se donne seulement que sur les preuves les plus satisfaisantes de son efficacité et de son succès. Néanmoins si quelqu'un désire d'autres preuves, nous l'invitions à lire les pamphlets qui accompagnent nos bitters. Dans un grand nombre de certificats également satisfaisants et que l'on peut gratuitement se procurer chez les agents.

REED, BATES & AUSTIN, droguistes, 26, Merchant's Row, Boston, agents généraux. Prix, \$1 la bouteille, six pour 5 piastres.

Un jeune homme de Québec, en gros et en détail, chez JOSEPH BOWLES, Halle Médicale, au coin de la Haute-Ville, et chez JOHN MUSSON, Droguiste, à l'encroûture des rues Busde et du Fort—15 juillet 1852.

POINT DE CHARLATANISME, POINT DE DÉCEPTION. En mettant en avant les vertus de cette vraie et grande médecine, nous ne désirons nullement tromper ceux qui souffrent, et nous ne désirons non plus lui donner plus que son mérite. D'ailleurs, en jetant les yeux sur les certificats de guérison, on voit un immense nombre de ceux qui sont exposés aux différents maux, contre lesquelles cette médecine a obtenu un grand succès, nous concevons que nous ne pouvons faire valoir trop hautement leurs plaintes et leur trop en leur faveur. Nous donnons l'extrait suivant d'un témoignage important et précieux, en faveur du Baume de Coëles Sauvage de Dr. Wistar, de la part du Daily Evening Transcript, journal hautement respecté.

Providence, 16 avril 1849. Nous prenons plaisir à recommander cette médecine précieuse, et nous nous réjouissons à la pensée que nous n'accomplissons que notre devoir. Nous ne pouvons point sur un simple oui-dire, nous laisser persuader par les annonces de certificats de guérison, et de personnes dont nous nous rendons responsables sur les étonnantes guérisons opérées depuis cette nouvelle découverte, mais bien d'après une connaissance personnelle de différentes guérisons produites par ce remède pour la toux, le rhume et les maladies de poulmon.

Prenez garde aux contrefaçons. Souvenez-vous que l'original et le véritable attire porte toujours la signature de J. BUTTS, sur le dos de l'enveloppe. Préparé par William & Cie., etc. Prix \$1 la bouteille, six bouteilles pour 5 piastres.

A vendre par JOSEPH BOWLES, pharmacien, place du marché de la Haute-Ville, et chez JOHN MUSSON, pharmacien, rue Busde, Halle-Médicale, le 6 juillet 1852.

DÉCÈS. Samedi dernier, Pierre-Alphonse, âgé de 1 an et 5 mois, enfant de G. H. Simard, écuier.

A Saint-Augustin, le 16 du courant, Sieur Joseph Raté, âgé de 73 ans, ancien et respectable cultivateur de Sainte-Croix. Ses restes ont été inhumés dans l'église de Saint-Augustin.

Hier soir, à 5 heures, M. Isidore Matte, âgé de 19 ans, frère du révérend M. Matte, p'tre, vicaire à Saint-Roch.

Donné du caractère le plus vif, et le plus enjoué, ce jeune homme faisait le bonheur de sa famille et de tous ses amis, qu'il édificait encore par la sincérité de sa foi, et par sa piété solide. "Toujours il prouva que la gaieté n'est pas incompatible avec les devoirs bien entendus de la religion.

Ses talents et son application au travail lui firent remporter des prix dans toutes ses classes au séminaire de Québec, et c'est à la fin de l'année de sa seconde, après les rigueurs d'une longue maladie de dix mois, que l'ange de la mort est venu l'enlever de la terre pour le transporter au ciel. Quelques jours avant, un de ses compagnons lui demandait si la mort l'effrayait. Pourquoi, lui répondit-il, j'ai toute confiance en la miséricorde du bon Dieu, et d'ailleurs, sans-tu bien, mon ami, que je vais être exempt du choix de ma vocation, c'est un avantage inappréciable, et pour lequel je ne saurais avoir trop de reconnaissance à la divine Providence.

Ses funérailles auxquelles sont invités

Propriétés à vendre ou à louer.

A VENDRE, UNE terre située à l'Ange-Gardin, sur le grand chemin, bornée au fleuve Saint-Laurent, de 12 perches de front environ, sur une lieue et demie de profondeur, avec maison, grange et autres dépendances, ainsi d'un moulin à scier... Termes de paiement flexibles.

A LOUER, CETTE VASTE maison, n° 32, rue St. Louis, en face de l'Hôtel-de-Ville, ci-devant la demeure de feu François Evanturel. Cette maison a été longtemps occupée comme hôtel et elle présente par sa belle position et ses vastes dépendances, y compris un jardin une occasion des plus favorables, pour quiconque désire tenir un hôtel ou une résidence de première classe, pour une grande famille.

A VENDRE OU A LOUER, CETTE SUPERBE PROPRIÉTÉ, située en la paroisse de Charlesbourg, appartenant ci-devant à feu l'honorable juge en chef SEWELL. La terre contient environ 40 arpents en superficie, et est dans un état parfait de culture.

A VENDRE, UNE MAISON en bois à un étage, de 40 pieds sur 27, à l'encolure des rues St. Antoine et rue Tourangeau, avec boutique de charbon à même la maison, hangar, et autres dépendances.

A LOUER, POUR un ou plusieurs années, à dater du 1er MAI prochain, le magasin et demeure situés en la haute-ville, rue de la Fabrique, n° 12, maintenant occupé par M. SINCLAIR.

TERRAIN A VENDRE, LE sous-sol offre de nouveau en vente le magnifique lot de terre situé entre la propriété de D. Morz, écuier, et celles des Dames Ursulines, en face de l'Esplanade, contenant 614 pieds de front sur 116 de profondeur, avec un autre morceau contigu de 32 x 36, donnant une sortie facile sur la rue. On n'exigera pas le capital.

JAMES HOSSACK, CONFITURIER ET ÉPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL, Marché de la Basse-Ville. PREND la liberté de remercier ses pratiques et le public en général de leurs faveurs passées, et de les informer en même temps qu'il a toujours en main un assortiment de CONFITURES DE CHOIX, de sa propre manufacture.

Société Amicale Ecossoise sur la vie. (Établie à Glasgow en 1826.) PRÉSIDENT: Le très-noble MARQUIS DE DALHOUSIE. VICE-PRÉSIDENTS: J. CAMPBELL COLQUHOUN, écuier, de Killermore, Sa Grace le DUC DE BUCKLEUGH, Sa Grace le DUC D'ATHOLL.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS. LES sous-solignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et des États-Unis, un assortiment général de marchandises sèches, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, à des conditions très-libérales, à leur magasin en gros, rue Lamontagne, et à leur magasin de détail, rue Sous-le-Fort. Leurs nombreuses pratiques, surtout des campagnes, les ont mis en état de se procurer du choix le plus étendu de marchandises propres à ces localités. C'est dans ce but qu'ils ont fait, leur plus beau vœu le favoriser jusqu'à ce jour.

PROCLAMATION, NON PAS POUR LA CONVOCATION DU PARLEMENT, MAIS POUR LA DEPECHE DES AFFAIRES A BAS PRIX AU MAGASIN DU CANADA, (Maison Boisseau) QUI EST MAINTENANT REMPLI D'UN FONDS SUPERBE ET BIEN ASSORTI DE Marchandises sèches et d'utilité.

DRAPS D'ÉTÉ POUR HOMMES ET ENFANTS, TAPIS POUR SALON, ET COUVERTURES DE TABLE CIRÉES, MARCHANDISES DE CAOUTCHOUC, MARCHANDISES DE FAMILLE. Avec ensemble toutes autres sortes de marchandises qu'on trouve d'ordinaire dans un magasin de marchandises sèches de première classe. Le tout pour comptant, à des prix plus bas qu'à aucun autre établissement.

AVIS.

Compagnie d'Assurance Royale. TOUTES les parties effectuant des assurances sur la vie d'après le système de Bonus, à cette compagnie, antérieurement au 1er JANVIER PROCHAIN, participeront aux profits que fera cette compagnie d'assurance sur la vie jusqu'au 31 décembre 1854—lesquels consisteront d'après les avantages considérables déjà réalisés par la compagnie dans cette branche d'affaires, en un immense surplus à diviser entre les assurés.

Compagnie d'Assurance de l'Aigle, sur la vie. BUREAU des Agents, 45, rue de la Poste, au-dessus de la porte. W. & W. C. HENDERSON, AGENTS POUR LE CANADA. Québec, 14 juin 1852.

OFFRANT tous les avantages et aucun des risques de l'Assurance de l'Aigle, offre de plus la garantie d'une COMPAGNIE DE PROPRIÉTAIRES avec un capital considérable, assuré par acte du Parlement, 52 George Hill. Les taux d'assurances sont très modérés, et comme 50 par 100 de tous les profits sont divisés entre les assurés, tous les cinq ans, il est évident que les primes finalement payées par les assurés, sont les plus basses qu'aucune autre compagnie sur la vie puisse demander tant dans un pays sûr que dans celui de ceux qui assurent.

BRITANNIA ASSOCIATION MUTUELLE SUR LA VIE. INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES DE SA MAJESTÉ LA REINE. Colonel ROBERT ALEXANDER, Blackheath, Park, Tré-ident.

Table A. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table B. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table C. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table D. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

COMPAGNIE D'ASSURANCE BRITANNIQUE SUR LA VIE.

R. PENISTON, AGENT, QUÉBEC. Table XI. MONTANT ASSURÉ PAYABLE A 70 ANS. Primes annuelles exigées pour une assurance de £100, payables à la mort de l'assuré, s'il meurt avant d'avoir atteint l'âge de 70 ans; mais à l'assuré lui-même s'il atteint cet âge.

Table XI: Table with 3 columns: Age, Primes annuelles, Primes annuelles. Rows for ages 16 to 33.

Table A. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table A: Table with 3 columns: Age du Père, Primes trimestrielles, Primes trimestrielles. Rows for ages 21 to 50.

Table B. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table B: Table with 3 columns: Age du Père, Primes trimestrielles, Primes trimestrielles. Rows for ages 21 to 50.

Table C. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table C: Table with 3 columns: Age du Père, Primes trimestrielles, Primes trimestrielles. Rows for ages 21 to 50.

Compagnie d'Assurance de l'Etna.

D'UTICA N. Y. BUREAU, 134, GENESEE STREET, DEVEREUX BLOCK. CAPITAL, - - - - \$170,000. INCORPORÉE EN 1810. Le but de cette compagnie est d'assurer les propriétés tant mobilières qu'immobilières contre les pertes ou les dommages causés par LE FEU.

LE FEU, et contre les dangers de la navigation océanique et intérieure; et par les avantages particuliers qu'elle sa charte sous la loi de l'Assurance de l'État de New-York, de même que par la longue expérience de quelques-uns de ses officiers, les Directeurs ont raison de croire qu'ils peuvent le faire à des termes aussi avantageux et avec autant de sûreté pour les assurés qu'aucune autre compagnie responsable quelconque. Concluite à la fois sur les principes des compagnies d'assurance mutuelle et des compagnies à capital par action, elle réunit les avantages des deux systèmes, outre plusieurs autres qu'on ne trouve pas dans une compagnie conduite sur un seul de ces principes.

Table A. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table B. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table C. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table D. Primes trimestrielles nécessaires pour obtenir une annuité de £50, à commencer à la mort du père (ou autre parent ou ami) et à être continuée jusqu'à ce que le fils (ou autre représentant mâle) dont l'âge est au-dessus de trois mois, ait complété ses 21 ans.

Table E. TABLE DE COMMUTATION POUR LES ENFANTS. Démontrant la valeur des annuités accordées d'après les tables A & C, ou les montants qui peuvent être commués par le même, (quand il est en possession) quand son enfant a atteint ses 13 ans.

Table E: Table with 3 columns: Age du garçon, Valeur de l'annuité, Valeur de l'annuité. Rows for ages 13 to 20.

SOULIERS EN CAOUTCHOUC, ETC.

On trouvera chez ETIENNE ALAIN, 60, rue St. Jean, faubourg St. Jean, et à l'encolure des rues Notre-Dame et Sous-le-Fort, Basses-Villes, une quantité considérable de CHAUSSURES en Caoutchouc, et CUR DE TOUTES SORTES, à des prix considérablement réduits. Québec, 3 avril 1852.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LIVERPOOL ET DE LONDRES CONTRE LE FEU ET DE LA VIE. Capital social: £2,000,000 sterling. LES sous-solignés ayant été nommés agents pour la compagnie susdite, sont maintenant prêts à assurer la propriété contre les risques du feu, aux taux les plus raisonnables.

Vin de la Forêt DU DR. HALSEY. DR. HALSEY'S FOREST WINE. La découverte du VIN DE LA FORET, est un des plus grands bienfaits de l'époque. Mis en quart de bouteille, une seule bouteille produit plus de bien, et avance plus la guérison, que dix bouteilles de Salsepareille en usage, et est garanti guérir sans effet désagréable ou affaiblissement.

LES DÉRANGEMENTS NERVEUX sont des maladies de l'esprit et du corps, produites ordinairement par le trouble et les affections, et se rencontrent plus souvent chez les personnes d'une constitution délicate et d'un esprit sensible. La tristesse, la mélancolie, les songes effrayants, la crainte du mal ou la moindre apparence sont ordinairement le produit d'affections nerveuses. Le Vin de la Forêt et les pilules sont un remède énergique contre tous ces maux.

DEBILITÉ GÉNÉRALE, MAIGREUR, DÉPÊRISSEMENT DU CORPS, ETC. Un grand nombre de personnes sont affligées de ces différents maux, sans pouvoir en tracer l'origine particulière, et négligent de se servir du vrai remède, jusqu'à ce que la maladie devienne constitutionnelle. Les symptômes principaux de cette maladie sont ordinairement la frayeur que l'on éprouve en tombant et un épuisement complet après l'exercice.

LA FIÈVRE ET LES FRISSONS sont causés par les émanations fétides des marais, des végétaux en pourriture et des bas-fonds. Pour la pierre et les fièvres intermittentes, le Vin de la Forêt et les Pilules sont un remède souverain. Quand ils ont été pris d'après les directions, elles n'ont jamais manqué de produire la guérison. En premier lieu, prenez une forte dose de Pilules de la Forêt, pour qu'elles puissent agir avant le retour du frisson. Après avoir bien nettoyé l'estomac, prenez toutes les demi-heures trois ou quatre fortes doses du Vin, en commençant environ deux heures avant le temps où le frisson a coutume de prendre. Ceci arrêtera la fièvre et pris par petites doses, les forces reviendront. Lisez toutes les directions autour de la bouteille.

LES PILULES GOMMÉES DE LA FORÊT DU DR. HALSEY, sont un adjuvant important au Vin de la Forêt. Elles sont recouvertes d'une couche de gomme arabique, invention pour laquelle le Dr. Halsey a reçu la seule patente qui ait été donnée pour des Pilules, par le gouvernement des États-Unis. Le Vin de la Forêt, et les Pilules gommées, se réunissent pour produire les mêmes effets, savoir, la purification du sang et le rétablissement de l'estomac et des boyaux.

AVIS CONCERNANT CE JOURNAL. Le Journal de Québec paraît 3 fois par semaine, le MARDI, JEUDI et SAMEDI SOIR, au prix de 20s. par an, à part les frais de poste, comme il est dit en tête du Journal. On peut aussi s'abonner pour 6 mois. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement de six mois ou d'un an, et payer leurs arriérés; autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, etc., doivent être adressés francs de port, au bureau du Journal, près l'Archevêché.

Adresses d'affaires. CHS. BAILLARGE, praticien et enseigne l'Architecture, l'Arpentage et le Génie Civil, à l'encolure des rues Saint-Joseph et Saint-François.—Québec, 8 mai 1852. P. S. LAFLEUR, MEUBLER ET CHAISIÈRE, Québec, 25 mai 1852. MM. CASALTY & LANGLOIS, avocats, HALDIMAND, porte voisine de l'honorable JEAN CHABOT. Québec, 1er mai 1852. PETER POULIN, horloger, N° 35, rue Saint-Jean, coin de la rue Sainte-Ursule, Haute-Ville.—Québec, 10 décembre 1851. T. HAMEL, a établi son STUDIO, dans la maison n° 56, rue Saint-Jean, Haute-Ville, qui sera ouvert au public tous les jours de 3 à 5 heures p. m. Québec, 16 octobre 1851. F. S. LAFLEUR, meublier-ébéniste, côte d'Abraham, et rue St. Valier, Saint-Roch de Québec.—10 juillet 1850. ALFRED A. HAMEL, ARPENTIER PROVINCIAL, bureau à la résidence de son père, rue des Fossés, St. Roch, ou au bureau de l'Inspecteur des Chemins, Hôtel-de-Ville, Québec.—9 décembre 1851. G. O. BIGHOUTTE, meublier-ébéniste, rue St. Valier, Vis-à-vis la rue Grant, St. Roch. 7 octobre 1851. MICHEL GAUVIN, maître d'équipage, tient des chevaux de louage, au numéro 19, rue Couillard, Haute-Ville.